

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2026-172

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 19 novembre 2025
portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2026-120
relative à la création de l'unité mixte de recherche U 1363 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Nathalie CHAPUT est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U 1363, intitulée « Biothérapies Innovantes », jusqu'au 31 décembre 2030.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Didier SAMUEL